

Les Echos – 21 octobre 2015

Les Echos

LE QUOTIDIEN DE L'ECONOMIE

Edouard de Lamaze, Président de l'Observatoire du patrimoine religieux.



Edouard de LamazePrésident de l'Observatoire du patrimoine religieux. - L'Observatoire du patrimoine religieux

1 / 1

MISSION : FAIRE DAVANTAGE CONNAITRE L'ASSOCIATION AUPRES DES MAIRES

Titulaire d'une maîtrise de droit des affaires de l'université de Paris-X et membre des Barreaux de Paris et de Bruxelles, Edouard de Lamaze a fondé avec ses associés le cabinet Carbonnier, Lamaze et Rasle. S'il reste l'un de ses cogérants, il continue aussi d'assurer son mandat de maire de Bois-Hérault (Seine-Maritime). Fondée en 2006 par Béatrice de Andia, cette association a pour objet de préserver et valoriser le patrimoine culturel français, sans distinction de cultes. Un patrimoine qui constitue le tiers des monuments historiques et compte notamment 40.000 églises paroissiales.